

Rapport annuel 2008–2009





344, rue Slater, bureau 200 Ottawa (Ontario) K1R 7Y3 Canada Tél.: (613) 992-7189 Téléc.: (613) 992-7385

Courriel: admin@nrtee-trnee.ca

www.trnee-nrtee.ca

© Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2009







Imprimé sur du Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

LETTRE DU PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT

Juillet 2009

Monsieur le Ministre,

Nous sommes heureux de vous présenter le *Rapport annuel 2008-2009* de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

La TRNEE a été particulièrement occupée cette année. À l'été 2008, nous avons diffusé un avis intitulé Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada. Nous concluions ainsi les travaux que nous avions entrepris afin de répondre à la demande que nous avait adressée le gouvernement fédéral pour le conseiller relativement à l'élaboration de stratégies à long terme sur les changements climatiques et l'assainissement de l'air pour le Canada.

La Table ronde a marqué son 20° anniversaire en 2008 en tenant un forum unique en son genre intitulé « Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique ». Il s'agissait de trois tables rondes réunissant des chefs de file canadiens du domaine de la durabilité venus discuter de la sécurité environnementale et économique du Canada dans la perspective de nos écosystèmes, de notre économie d'énergétique et de notre environnement arctique. Le rapport résultant, *Le climat en perspective*, a été publié en juin 2009.

La TRNEE a continué de se concentrer sur l'enjeu crucial que sont les changements climatiques et à faire des recherches dans ce domaine. Au début de 2009, elle a diffusé le rapport *Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada*, préparé en collaboration avec Technologies du développement durable Canada (TDDC) lequel trace un cheminement stratégique pour surmonter les obstacles au déploiement de technologies qui amélioreraient l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux et qui réduiraient les émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2008 et au cours de l'hiver 2009, la TRNEE a poursuivi ses recherches d'avant-garde sur les façons dont le Canada peut atteindre les objectifs de réduction des GES que s'est fixés le gouvernement pour 2020 et 2050. Les résultats ont été publiés en avril 2009 sous le titre *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*, un rapport qui recommande l'instauration d'un système de quotas et d'échange pour l'ensemble de l'économie afin d'atteindre nos objectifs environnementaux au moindre coût économique.

Nous nous sommes également acquittés de nos obligations en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (LMOPK), entreprenant un examen et une évaluation du plan d'action 2008 préparé par le gouvernement conformément à la LMOPK. Un rapport d'accompagnement, intitulé *Prévisions des émissions de gaz à effet de serre : Leçons tirées des pratiques exemplaires internationales*, a également été diffusé afin d'orienter les responsables des politiques.

En 2008-2009, la TRNEE a lancé deux grands programmes de recherche stratégique : l'un porte sur les risques et possibilités économiques des changements climatiques pour le Canada et l'autre sur l'exploitation durable de l'eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada.

Grâce à l'expertise qu'elle a cultivée en deux décennies, la TRNEE est bien placée pour apporter une contribution unique et importante au développement durable du Canada. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer de vous communiquer, ainsi qu'au gouvernement du Canada et au Parlement, des conseils stratégiques utiles, actuels et pertinents tout au long de 2009-2010.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,

Le président et premier dirigeant,

Robert Page, Ph. D.

David McLaughlin

MEMBRES DE LA TRNEE (DU 1^{ER} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009)

Président de la TRNEE Robert Page, Ph. D. Calgary (Alberta)

Vice-président de la TRNEE David Chernushenko Ottawa (Ontario)

Janet Benjamin Vancouver Nord (Colombie-Britannique)

L'honorable Pauline Browes, C.P. Toronto (Ontario) Elizabeth Brubaker Toronto (Ontario)

Angus Bruneau St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

Anthony Dale
Toronto (Ontario)

Francine Dorion St-Bruno-de-Montarville (Québec)

Robert Dubé Montréal (Québec) Timothy Haig Oakville (Ontario)

Christopher Hilkene *Toronto (Ontario)*

Mark Jaccard Vancouver (Colombie-Britannique)

Donald MacKinnon
Toronto (Ontario)

Ken McKinnon
Whitehorse (Yukon)

Richard Prokopanko

Vancouver

(Colombie-Britannique)

Wishart Robson Calgary (Alberta)

Robert Slater
Ottawa (Ontario)

Robert Sopuck
Winnipeg (Manitoba)

Président et premier dirigeant de la TRNEE David McLaughlin

SECRÉTARIAT DE LA TRNEE (AU 31 MARS 2009)

Président et premier dirigeant David McLaughlin

Adjointe exécutive au président et premier dirigeant par intérim Tammy Robillard

Directeur, politiques et recherches René Drolet

Conseiller(ère) principal(e) en politiques Liza Campbell Alex Long

Conseillers(ères) en politiques Dale Beugin Jimena Eyzaguirre Christina Paradiso Annika Tamlyn

Associé(e) à la recherche Katherine Balpataky Will McDowall Directeur, Communications et affaires publiques (employé à terme)

Robert Paterson

Directrice, Communications et affaires publiques (congé autorisé)

Caroline Bisson

Conseiller en communications Tony Bégin

Agent d'applications Internet Edwin Smith

Coordonnatrice des communications
Tania Tremblay

Secrétaire générale et gestionnaire du service des membres Sara Melamed Directeur par intérim, Services intégrés et Gestionnaire, Finances et contrats Jim McLachlan

Spécialiste de la gestion de dossiers et d'information Fosca Omara

Agente de la planification d'entreprises et des rapports intégrés Darlene Springall

Analyste en sécurité TI, des systèmes et des réseaux Kevin Trudeau

Agent financier Claude Simard Adjointes, Finances Linda Charbonneau Catharine White

Adminstratice des contrats Denise Johnston

Gestionnaire, Ressources humaines et Services administratifs Hélène Sutton

Adjointe, Ressources humaines et gestion de hureau Kim Laforge

Gestionnaire de bureau (congé autorisé) Cathy Heroux

Adjoint(es) Administratif(ves)
Denise Edwards
Isabella Kavafian
Richard Pilon

TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE : QUI NOUS SOMMES

Issue de *Notre avenir à tous*, le célèbre rapport Brundtland, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est devenue un modèle de rassemblement de groupes aux intérêts divers et divergents autour d'une même table en vue de dégager des consensus sur des idées et d'offrir des suggestions viables de développement durable.

La TRNEE cherche à soutenir la prospérité du Canada sans emprunter de ressources aux générations futures ni compromettre leur capacité de vivre en sécurité.

La TRNEE jouit de cette position privilégiée que lui confère son statut d'organisme consultatif indépendant en matière de politiques appelé à conseiller le gouvernement fédéral sur les solutions à envisager en matière de développement durable. Nous sensibilisons les Canadiens et leurs gouvernements aux défis du développement durable. Nous préconisons un changement positif. Nous nous efforçons de promouvoir des solutions stratégiques crédibles et impartiales dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens en nous fondant sur la recherche, l'engagement des intervenants et la réflexion de nos membres.

Nous accomplissons cette mission en favorisant la production de rapports solides et bien documentés sur des enjeux prioritaires, de même qu'en conseillant les gouvernements sur la meilleure façon de concilier et d'intégrer les défis souvent divergents de la prospérité économique et de la conservation de l'environnement.

La TRNEE réunit un groupe de chefs de file distingués du domaine de la durabilité provenant des quatre coins du Canada qui sont actifs dans le milieu des affaires, dans le monde universitaire, en environnement, dans le domaine du travail, dans le secteur des politiques publiques et dans la sphère communautaire. Nos membres sont nommés par le gouvernement fédéral pour un mandat d'au plus trois ans. Ils se rencontrent à l'occasion de tables rondes, un havre sûr de discussion qui encourage l'échange sans retenue d'idées favorisant le dégagement de consensus. C'est ainsi que nous conjuguons des positions traditionnellement divergentes.

Nous faisons aussi appel à des organismes experts, à diverses industries et à des personnes pour nous aider à faire notre travail au nom des Canadiens. Ces partenaires nous aident à stimuler notre créativité, à mettre nos idées à l'épreuve et à nous donner l'élan dont nous avons besoin pour réussir.

La Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie souligne l'indépendance de la TRNEE et de ses activités. La TRNEE relève actuellement du gouvernement du Canada et du Parlement par l'entremise du ministre de l'Environnement.

La TRNEE tient un secrétariat qui commande et analyse les recherches dont ses membres ont besoin pour faire leur travail. Le secrétariat soutient également la TRNEE dans l'exercice de ses activités et de ses opérations de recherche, d'administration, de promotion et de communication.

TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE EN BREF	1
COMMUNICATIONS ET PUBLICATIONS	10
REGARD VERS L'AVENIR	12
ÉNONCÉ DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	14
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
ÉTAT DES RÉSULTATS	16
ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA	
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	18
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	19
Pouvoirs et objectifs	19
Sommaire des principales conventions comptables	19
Opérations entre apparentés	
Créances	
Immobilisations corporelles	
Créditeurs et charges à payer	
Avantages sociaux futurs	
Obligations contractuelles.	
Crédits Parlementaires	
Dons	24
Chiffres de l'exercice précédent	24

L'ANNÉE EN BREF

PROGRAMMES STRATÉGIQUES ET DE RECHERCHE

La Table ronde s'efforce de mener des activités stratégiques et de recherche qui vont directement dans le sens de l'intérêt national du Canada.

La Table ronde offre à ses intervenants l'occasion de se rassembler et d'en arriver de concert à des réflexions utiles et à une bonne compréhension de la situation. Grâce à ses travaux de recherche et d'analyse, elle sert de catalyseur à l'élaboration de politiques publiques novatrices et efficaces dans le domaine de la durabilité. La TRNEE offre au gouvernement des conseils indépendants sur la meilleure façon de relever les défis et de profiter des occasions qui sont associés à la création d'une économie durable du XXIe siècle pour les Canadiens.

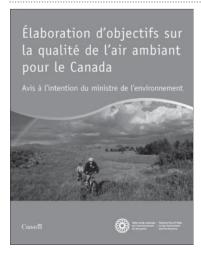
Au cours de l'exercice 2008-2009, la TRNEE s'est concentrée sur un certain nombre d'enjeux et de domaines de recherche d'importance cruciale :

- les normes de qualité de l'air ambiant pour le Canada;
- les changements climatiques;
- l'efficacité énergétique;
- les infrastructures nordiques et l'adaptation à notre climat changeant;
- l'exploitation durable de l'eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada;
- le rôle de la TRNEE dans l'examen de la mise en œuvre par le gouvernement du Canada du protocole de Kyoto.

En 2008-2009, nous avons diffusé cinq rapports. Nous avons tenu 19 réunions de consultation dans l'ensemble du pays sur un éventail de sujets. Nous avons également tenu un important forum sur les changements climatiques pour marquer notre 20° anniversaire.

Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada

À l'automne 2006, le gouvernement fédéral a demandé conseil à la TRNEE quant à l'élaboration d'objectifs nationaux à moyen (2020-2025) et à long terme (2050) sur la qualité de l'air ambiant pour les matières particulaires et l'ozone. Cette demande s'inscrivait dans un renvoi plus vaste dans lequel le gouvernement priait aussi la Table ronde de le conseiller sur les changements climatiques et l'air pur. La TRNEE a communiqué ses conseils sur les changements climatiques en 2008 en publiant D'ici 2050 : La transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission.



Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada, diffusé en juillet 2008.

Dès le début de ses recherches, la TRNEE a conclu qu'il lui faudrait, pour fournir des conseils sur des objectifs numériques précis de qualité de l'air, davantage d'expertise et de temps que ne le prévoyaient la portée et l'échéancier figurant dans la demande officielle du gouvernement. Elle a donc déterminé que le meilleur moyen d'offrir des conseils à valeur ajoutée serait de mettre l'accent sur le but et le processus de formulation des objectifs de qualité de l'air ambiant. La TRNEE ne s'est donc pas attardée dans ses recherches à recommander des normes ou des objectifs quantitatifs

particuliers, mais plutôt à offrir des conseils sur le processus d'élaboration des objectifs nationaux.

Le rapport de la TRNEE, Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada, trace un cadre susceptible de permettre aux gouvernements de créer un système efficace de réglementation de la qualité de l'air ambiant. Le cadre s'articule autour de trois principes clés :

- les objectifs nationaux à long terme doivent être appuyés par l'établissement de normes réglementaires à moyen terme;
- le gouvernement du Canada devrait être le chef de file de l'élaboration d'objectifs nationaux;
- 3. il faut établir un processus scientifique indépendant afin d'élaborer des objectifs nationaux à long terme fondés sur les meilleures données et expériences internationales qui soient. Les provinces, les territoires et les municipalités participeraient au processus.

On peut se procurer un exemplaire du rapport Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/publications/air-ambiant/air-ambiant.php

Changements climatiques

Au cours de l'année financière, la TRNEE a fait d'importantes nouvelles recherches sur la façon de s'attaquer aux émissions de gaz à effet de serre au Canada et d'atteindre les objectifs que s'est fixés le gouvernement pour combattre les changements climatiques. Ces travaux de recherche faisaient suite à notre populaire rapport D'ici 2050 : La transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission, publié en 2008.

Le rapport conclut que le meilleur moyen d'obtenir d'importantes réductions des émissions à long terme était d'appliquer un prix au carbone dans l'ensemble de l'économie. Lors de la phase suivante de nos recherches, nous avons réfléchi à la meilleure façon d'établir une politique unifiée de prix pour le carbone pour le Canada qui répondrait aux objectifs environnementaux



du pays au moindre coût économique. Cette politique, intitulée *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*, a été publiée en avril 2009 sous la forme d'un rapport de consultation et d'un document d'information technique. La TRNEE a effectué ses recherches, forte de l'apport continu d'un comité consultatif d'experts, notamment en menant des consultations à grande échelle auprès d'intervenants, en étudiant les expériences réalisées à l'échelle mondiale et en faisant de la modélisation et des analyses économiques inédites.

Notre rapport dégage les conclusions suivantes :

- un signal de prix pour le carbone pour l'ensemble de l'économie représente la façon la plus efficace d'atteindre les cibles de réduction des émissions à moyen et à long terme du gouvernement du Canada;
- ce signal de prix devrait prendre la forme d'un système de quotas et d'échange qui s'appliquerait à l'échelle de l'économie, qui unifierait les prix pour le carbone dans l'ensemble des administrations et pour toutes les sources d'émissions et qui nous préparerait à établir des liens internationaux avec nos principaux partenaires commerciaux;

- une politique de prix pour le carbone efficace doit trouver un équilibre entre certitude et adaptabilité.
 Le degré de certitude doit être suffisant pour envoyer un signal de prix clair et à long terme à l'économie afin de stimuler la technologie et de changer les comportements tout en étant adaptable aux circonstances et aux nouvelles connaissances;
- le développement et le lancement de technologies, de même que l'électrification de la filière énergétique, sont au cœur de la réduction des émissions et sont stimulés par l'établissement d'un signal de prix pour le carbone pour l'ensemble de l'économie;
- il faut mettre en place des politiques complémentaires en matière de réglementation et de technologie dans les secteurs des transports, des bâtiments, du pétrole et du gaz ainsi que de l'agriculture pour s'assurer d'une réduction généralisée des émissions;
- de nouveaux processus et mécanismes fédéraux, provinciaux et territoriaux de gouvernance devraient être mis en place.

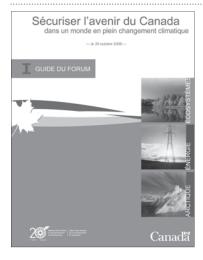
On peut se procurer un exemplaire du rapport et des renseignements sur le processus de recherche au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/publications/prix-carbone/prix-carbone-fra.php

Forum du 20e anniversaire de la TRNEE

Le 30 octobre 2008, la TRNEE a marqué son 20° anniversaire en tenant un forum de tables rondes unique en son genre, intitulé « Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique », auquel ont participé d'éminents experts, défenseurs et praticiens canadiens du domaine de la durabilité. La formule du Forum consistait en trois tables rondes modérées mettant l'accent sur l'effet des changements climatiques sur la sécurité économique et environnementale du Canada dans l'optique de trois thèmes : les écosystèmes du Canada, son économie d'énergétique et son environnement arctique.

Le Forum avait notamment pour objectif d'amener les participants aux tables rondes à déterminer :

- les principaux enjeux auxquels le Canada fait face en matière de changements climatiques en regard du thème de chaque table ronde;
- les lacunes actuelles à combler sur le plan des politiques et les solutions stratégiques qui pourraient permettre de s'y attaquer;
- les conséquences pour l'élaboration de politiques et la gouvernance.



Guide du Forum du 20° anniversaire de la TRNEE, « Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique », diffusé en octobre 2008.

Pour alimenter la discussion et circonscrire les enjeux fondamentaux, la TRNEE avait commandé à des experts de renom et à des leaders d'opinion clés un certain nombre de commentaires sur chacun des trois thèmes¹. La Table ronde a publié les commentaires en même temps que le *Guide du Forum*, qui faisait état des enjeux principaux, et les a rendus accessibles à grande échelle sur son site Web. Elle a mené un sondage en temps réel auprès de l'auditoire pendant les travaux du Forum pour obtenir les commentaires de tous les participants.

Le Forum a permis de réunir de grands penseurs du Canada dans les domaines de l'environnement et de l'économie et de mieux faire connaître les défis actuels

¹ Les commentaires ont été fournis par Roger Gibbons, Preston Manning, Mel Cappe, Stephen Williams, David Keith, Peter Robinson, David Runnalls (et d'autres intervenants de l'Institut international du développement durable), Thomas Homer-Dixon et Ian Church.



Commentaires du Forum du 20° anniversaire de la TRNEE, « Sécuriser l'avenir du Canada dans un monde en plein changement climatique », diffusé en octobre 2008.

et nouveaux découlant de l'effet des changements climatiques sur l'environnement du Canada, son économie et sa région arctique. Les discussions ont préparé le terrain en vue d'un programme de recherche stratégique prospectif sur le climat pour le Canada, que la TRNEE a diffusé au cours de l'exercice suivant (juin 2009) sous le titre *Le climat en perspective*.

On trouvera de plus amples renseignements et tous les documents au sujet du Forum au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/media/evenements/autres/20e-anniversaire/20th-anniversary.php

Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada

En janvier 2009, la TRNEE a diffusé, en collaboration avec Technologies du développement durable du Canada (TDDC), un rapport conjoint intitulé *Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada.* Ce projet de recherche concertée conjugue le rôle consultatif stratégique et le pouvoir de convocation de la TRNEE à la connaissance du marché et à l'expertise démontrée de TDDC en matière de « technologies propres ». On y propose un cheminement stratégique de façon à promouvoir l'efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux, en plus d'y recommander des façons de surmonter les obstacles au déploiement de technologies qui réduiraient les émissions de gaz à effet de serre.

La TRNEE et TDDC ont formulé 15 recommandations stratégiques regroupées dans les 4 grandes catégories suivantes :

- mettre en œuvre un signal de prix dans l'ensemble de l'économie;
- intégrer des règlements contraignants;
- utiliser diverses subventions pour contrer les risques financiers;
- promouvoir les mesures volontaires et les ressources d'information.

Le secteur des bâtiments commerciaux du Canada est un important consommateur d'énergie et générateur d'émissions de carbone. Il est responsable de 14 p. 100 de la consommation finale d'énergie et de 13 p. 100 des émissions de carbone du pays. Il existe des technologies efficaces sur le plan énergétique qui pourraient réduire les coûts pour les entreprises et les consommateurs tout en atténuant les répercussions sur l'environnement de cet important secteur économique. Cependant, ces technologies n'étant pas adoptées, la consommation d'énergie et les émissions de carbone continuent d'augmenter.

De janvier à mars 2009, la TRNEE et TDDC ont tenu des séances d'information sur le rapport à Toronto, à Halifax, à Montréal et à Vancouver. Chacune de ces séances avait pour hôte un organisme partenaire et mettait en vedette des conférenciers qui avaient été



Dans l'engrenage du changement : Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux du Canada, publié en janvier 2009.

invités à situer les recommandations du rapport dans un contexte régional et local. Les séances se voulaient un moyen de communiquer les résultats de la recherche et d'établir des réseaux locaux afin de favoriser la prise de mesures pour accroître l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux. Les participants ont discuté avec les présentateurs, ce qui leur a permis de mieux comprendre les enjeux pertinents et les options stratégiques. Les invités provenaient tant des secteurs public et privé que du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales.

L'efficacité de ces activités d'information est indubitable, comme en témoigne l'augmentation importante du nombre de téléchargements du rapport entourant chaque événement. Cette tendance à diffuser puis à tenir des séances est devenue le mode normal de rayonnement de la TRNEE. Le rapport a été téléchargé à plus de 2 064 reprises (en date du 31 mars 2009).

On peut télécharger le rapport *Dans l'engrenage du changement* à partir du site Web de la TRNEE au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/publications/batiments-commerciaux/batiments-commerciaux.php

Adaptation des infrastructures nordiques aux changements climatiques

Les impacts des changements climatiques sont déjà visibles dans le Nord canadien et pourraient s'intensifier au cours des prochaines décennies, que nous réussissions ou non à réduire les futures émissions mondiales de GES. Bon nombre de ces changements auront des répercussions directes sur les écosystèmes, l'infrastructure humaine, nos économies, notre sécurité et notre bien-être.

Lancé en juin 2006, ce programme de la TRNEE a pour but d'examiner l'influence de la politique publique canadienne sur la façon dont nos communautés et secteurs économiques prévoient et gèrent les effets des changements climatiques. Son objectif premier est d'explorer les choix qui se présentent en matière de politiques publiques afin d'améliorer la gestion des risques que font planer les changements

climatiques sur les infrastructures physiques nordiques. On reconnaît ainsi la vulnérabilité unique du Nord canadien aux impacts des changements climatiques. Les infrastructures physiques nordiques sont particulièrement vulnérables puisqu'elles ont souvent été développées dans le contexte particulier d'un climat extrême, les rendant ainsi extraordinairement vulnérables au changement. Ces infrastructures doivent s'adapter efficacement à la nouvelle réalité pour assurer le développement durable de la région de même que la sûreté et la sécurité nationales.

Le programme s'emploie plus particulièrement à déterminer ce qu'il y aurait lieu de faire pour rajuster, renforcer ou restructurer les mécanismes clés au sein de domaines stratégiques existants afin de reconnaître la gravité des risques associés aux changements climatiques. La TRNEE a décidé d'examiner trois domaines dans lesquels les politiques publiques pourraient contribuer à « intégrer » les risques des changements climatiques à la gestion des infrastructures physiques du Nord, à savoir la gestion des catastrophes, les codes, les normes et les instruments connexes, et l'assurance.

Le programme a recueilli quantité de données, de renseignements et de points de vue. Trois groupes d'étude ont effectué les recherches en mettant chacun l'accent sur une approche de gestion des risques.

La TRNEE a également commandé des recherches sur le rôle des gouvernements dans l'adaptation et sur la responsabilité légale en tant que frein à l'adaptation ou moteur de celle ci. La contribution des intervenants du Nord et des experts techniques a joué un rôle déterminant dans le processus de recherche, ce qui leur demandait parfois de se rendre dans les communautés nordiques. Dans l'ensemble, près d'une centaine d'intervenants ont participé au processus de recherche de la TRNEE.

La TRNEE formulera des recommandations pour les trois secteurs stratégiques à l'étude, faisant ressortir ce qui empêche ou permet d'établir proactivement la résilience des infrastructures nordiques et des services

connexes à un climat en pleine évolution. Le rapport sera diffusé à l'automne 2009.

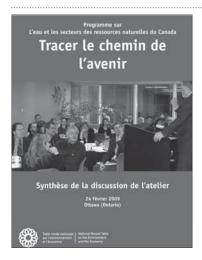
On peut obtenir des renseignements sur le programme et ses activités au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/enjeux/programmes/adaptation/adaptation.php

L'exploitation durable de l'Eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada

À l'automne 2008, la TRNEE a lancé un programme sur l'exploitation durable de l'eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada. Ce programme a pour but d'examiner la relation entre les secteurs de l'énergie, des mines, de la foresterie et de l'agriculture et l'exploitation durable de l'eau, l'usage que font de l'eau ces secteurs, l'apport de l'eau à leur survie économique et ce que nous pouvons faire pour assurer la pérennité de cette ressource. Les changements prévus à l'offre, à la disponibilité et à la distribution de l'eau que provoqueront les changements climatiques sont l'un des éléments clés de ce programme.

La phase I (qui s'est terminée en mars 2009) était consacrée à la formulation d'objectifs clairs et à la mise en place d'un cadre de recherche pour le programme. Afin d'y arriver, la TRNEE a tenu, le 24 février 2009, un atelier multilatéral auquel ont participé des leaders sectoriels de l'industrie, des représentants des gouvernements, des chefs de file universitaires, des organisations non gouvernementales, des Autochtones et des représentants de la société civile. Leur contribution a été essentielle à l'orientation des travaux du programme. Un rapport sur les conclusions et les orientations issues de ce forum intitulé *Tracer le chemin de l'avenir* est publiquement accessible sur notre site Web.

La TRNEE a également créé un Sous-comité sur l'eau composé de ses membres pour permettre d'élargir la participation au programme et de mieux l'orienter. À ce groupe s'ajoute le Comité consultatif d'experts (CCE),



Tracer le chemin de l'avenir – Synthèse de la discussion de l'atelier.

qui réunit des spécialistes canadiens réputés du domaine de l'eau. Le CCE et le Sous-comité sur l'eau de la TRNEE prodigueront des conseils tout au long du programme.

On peut obtenir des renseignements sur l'exploitation durable de l'eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/enjeux/programmes/eau/eau.php

Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto

La Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto (LMOPK) a été adoptée par le Parlement en juin 2007. Elle invite le Canada à s'acquitter de ses obligations internationales en vertu du Protocole de Kyoto en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de 6 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2012.

Chaque année, le gouvernement doit préparer un plan sur les changements climatiques dans lequel sont décrites les mesures et les politiques qu'il a promulguées afin de s'assurer que le Canada s'acquitte de ses obligations en vertu du Protocole de Kyoto. Ce plan doit aussi détailler les réductions d'émissions prévues découlant des mesures et des politiques du gouvernement.

Le paragraphe 10(1) du Projet de loi exige que la TRNEE exécute les fonctions suivantes :

- a) effectuer des recherches et recueillir des renseignements et des données provenant d'analyses sur le Plan ou la déclaration dans le contexte du développement durable;
- b) conseiller le ministre sur les questions qui relèvent de sa mission, notamment :
 - i) sur la probabilité que chacun des règlements ou des mesures prévus atteigne les réductions d'émissions anticipées dans le Plan ou la déclaration;
 - ii) sur la probabilité que l'ensemble des mesures ou des règlements prévus permette au Canada de respecter ses engagements en vertu du paragraphe 1 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - iii) sur toute autre question qu'elle estime pertinente.

La TRNEE a entrepris l'analyse nécessaire pour se conformer à ses obligations en vertu de la LMOPK, et ses constatations ont été présentées dans un rapport qui a été remis au ministre de l'Environnement en juillet 2008. Dans son rapport, la Table ronde a tiré les conclusions suivantes :

- dans l'ensemble, le plan de 2008 en application de la LMOPK était une représentation plus transparente et plus précise des réductions d'émissions prévues. Plus précisément, le plan a été amélioré grâce à l'emploi de méthodes de modélisation intégrée;
- bien que le plan de 2008 témoigne d'une amélioration importante, certains problèmes méthodologiques pourraient encore entraîner une surestimation des réductions d'émissions, en particulier dans l'évaluation des politiques ou des programmes pris individuellement;

 en ce qui a trait au respect des engagements en vertu du Protocole de Kyoto, nous avons conclu que le plan ne permettrait probablement pas au Canada de les honorer. Toutefois, nous pensons que l'inclusion de prévisions à plus long terme permettrait de brosser un tableau plus complet de l'efficacité des politiques sur les changements climatiques.

La Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la LMOPK de 2008 renfermait également les recommandations suivantes :

- que l'évaluation des politiques s'attarde également au plus long terme et aux progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs établis par le gouvernement;
- que la modélisation intégrée soit étendue de façon à évaluer les effets combinés de chacune des politiques;
- que les mises à jour du scénario de référence le plus récent soient bien documentées et ne soient pas combinées à la production de rapports en vertu de la LMOPK;
- que les réductions d'émissions liées au Fonds technologique puissent être attribuées à l'année où les réductions ont lieu plutôt qu'à l'année où les contributions ont été versées au Fonds;



Réponse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto, livré au ministre, Environnement Canada, juillet 2008.

- que les futurs modèles intégrés tiennent compte de toutes les compensations potentielles de façon à minimiser les effets de rebond et de resquillage éventuels;
- que seules les répercussions des mesures provinciales annoncées et raisonnablement prévues soient prises en considération dans le cadre de la modélisation effectuée pour le plan préparé en vertu de la LMOPK;
- que les techniques de prévision appliquées continuent de chercher à se conformer aux pratiques exemplaires internationales en cette matière et au chapitre de la gouvernance.

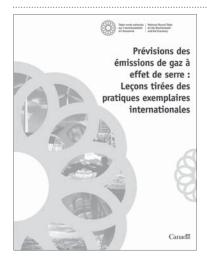
On peut se procurer un exemplaire du rapport et des renseignements sur le processus de recherche au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/enjeux/programmes/lmopk/lmopk.php

Prévisions des émissions de gaz à effet de serre : Leçons tirées des pratiques exemplaires internationales

En juillet 2008, la TRNEE a diffusé un rapport intitulé Prévisions des émissions de gaz à effet de serre : Leçons tirées des pratiques exemplaires internationales. Ce rapport a été diffusé en tandem avec notre réponse de 2008 à nos obligations en vertu de la LMOPK.

Ce rapport fait suite à d'importantes préoccupations que la Table ronde soulevait dans sa réponse de 2007 à ses obligations en vertu de la LMOPK. La principale préoccupation concernait les méthodes divergentes et incompatibles de prévision qu'utilisent différents ministères du gouvernement fédéral pour décrire les réductions d'émissions de GES découlant d'une mesure ou d'une initiative stratégique particulière, soulevant des questions de supplémentarité, de resquillage, d'effet de rebond et d'effets de l'interaction des politiques.

À la lumière de ces préoccupations, la TRNEE estimait qu'il serait utile pour le gouvernement fédéral de pouvoir recenser les pratiques exemplaires internationales et de les souligner dans la prévision



Prévisions des émissions de gaz à effet de serre, diffusé en juillet 2008 comme supplément à la Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

des réductions d'émissions découlant des politiques gouvernementales, et ce, tant du point de vue de la méthodologie que de celui de la gouvernance.

Les principales conclusions et recommandations de l'analyse contenue dans le rapport comprennent ce qui suit.

Du point de vue de la méthodologie :

- Les modèles éconergétiques hybrides sont plus efficaces pour obtenir des prévisions d'émissions de GES exactes, car ils combinent les forces des modèles ascendants et descendants traditionnels de modélisation des prévisions d'émissions.
- Il est essentiel d'utiliser des conditions de base uniformes d'une année à l'autre (y compris des données de base), des hypothèses et des conditions uniformes pour s'assurer que les prévisions des émissions puissent être comparées avec exactitude d'une année à l'autre.
- L'utilisation de définitions cohérentes et acceptées des termes et des concepts, notamment pour le resquillage et la supplémentarité, dans tous les ministères participant aux prévisions permettrait d'assurer une plus grande transparence des prévisions d'émissions et faciliterait l'évaluation de l'exactitude des prévisions.

• Le modèle doit comporter une perspective internationale afin de pouvoir réagir adéquatement aux événements mondiaux (puisque, dans la plupart des cas, le Canada est un acheteur de produits de base et d'énergie au prix du marché et un commerçant important de biens et d'énergie). Le Canada collabore avec d'autres pays en matière de politiques climatiques et ses méthodes de prévision doivent refléter cette réalité.

Du point de vue de la gouvernance :

- Il est préférable d'utiliser les services d'un organisme de prévision indépendant pour obtenir des prévisions d'émissions plus exactes et transparentes qui seront étudiées par les responsables des orientations politiques gouvernementales, les analystes externes et les membres du Parlement, et faciliter une vérification et une évaluation continues.
- Les prévisions des émissions de sources multiples provenant d'un groupe de ministères distincts peuvent être exactes, mais il est plus efficace qu'elles soient coordonnées par un seul ministère ou organisme possédant l'autorité de mettre en question les prévisions d'autres ministères.
- Des examens indépendants réguliers, des vérifications et des évaluations des prévisions et des méthodes de prévision du gouvernement par un tiers (organisme ou procédé) contribuent à assurer l'exactitude des prévisions et l'application de méthodes de prévisions courantes et robustes.

- Le gouvernement doit accorder suffisamment de ressources et de financement à la préparation de prévisions pour s'assurer que les données sont à jour et que les méthodologies de prévision intègrent les plus récentes améliorations, ce qui sera à l'avantage des responsables des politiques qui doivent prendre des décisions fondées sur ces prévisions.
- Il est nécessaire d'évaluer régulièrement et constamment l'exactitude et l'efficacité des prévisions antérieures pour assurer l'amélioration continue des méthodologies et des méthodes de prévision du gouvernement.
- Il faut assurer la transparence et la clarté en ce qui concerne les principales hypothèses et méthodes.

On peut se procurer un exemplaire du rapport et des renseignements sur le processus de recherche au http://www.nrtee-trnee.ca/fra/enjeux/programmes/lmopk/lmopk.php

COMMUNICATIONS ET PUBLICATIONS

En 2008-2009, la TRNEE a, de manière générale, accru sa visibilité et multiplié ses activités au chapitre des communications, diffusant cinq rapports, remaniant son site Web en en modifiant la présentation et en en améliorant la fonctionnalité, de même qu'en communiquant régulièrement et directement des conseils aux intervenants.

L'un des principaux facteurs du succès à ce chapitre et du succès remporté par les autres rapports décrits ci-dessous est l'accent mis sur le site Web de la TRNEE par ses services des communications. Le site a été remanié pour en faire un outil plus utile pour les intervenants en tenant compte des dernières innovations technologiques et en mettant l'accent sur la communication de renseignements ciblés, pertinents et importants. Ainsi remanié, le site de la TRNEE respecte aussi davantage les critères de normalisation des sites Internet du gouvernement du Canada. La TRNEE a continué de développer et d'améliorer son site Web en fonction des besoins de ses intervenants. Depuis le remaniement, le nombre de visites du site Web est monté en flèche.

Tout en remaniant son site Web, la TRNEE a pris des mesures pour faciliter l'accès électronique à ses rapports.

La Table ronde a toujours cherché à communiquer ses conseils et ses conclusions au plus grand nombre possible de Canadiens intéressés. La distribution électronique des rapports est plus avantageuse que l'impression traditionnelle à de nombreux égards puisqu'elle coûte moins cher et consomme moins de papier. Elle permet également à la TRNEE d'envoyer plus rapidement ses rapports aux intervenants. La Table ronde s'est donné l'objectif stratégique d'utiliser de plus en plus la distribution électronique pour communiquer son message. Elle enregistre d'ailleurs un rapport d'environ huit rapports électroniques pour un rapport imprimé.

Le Forum du 20° anniversaire a été un événement public d'envergure pour la Table ronde à l'automne 2008. La section des communications a attiré l'attention des médias et du public sur les travaux du Forum. Ainsi, la CPAC a tout enregistré, permettant à un vaste auditoire canadien de voir les discussions, que nous avons également ajoutées à notre site Web. Le rapport de la séance, intitulé *Le climat en perspective : Un programme de politiques en vue des prochaines étapes pour le Canada*, a été diffusé, en ligne seulement, en juin 2009, mais il a été téléchargé à de multiples reprises à partir de notre site Web. Une semaine après sa diffusion, il avait fait l'objet de plus de 3 407 téléchargement.



Les relations avec les médias sont un volet clé du travail de l'équipe des communications de la TRNEE. En 2008-2009, la Table ronde a été très présente dans les médias nationaux et régionaux afin de promouvoir ses divers rapports, surtout le Forum du 20e anniversaire et Dans l'engrenage du changement. En plus de

bénéficier d'une couverture médiatique, la TRNEE a également cherché à s'afficher par l'entremise de chroniques d'opinion, le cas échéant, notamment dans le *Hill Times*, en guise d'appui aux travaux qu'elle réalise dans les domaines des changements climatiques, de l'eau et de l'efficacité énergétique.

REGARD VERS L'AVENTR

L'EXPLOITATION DURABLE DE L'EAU ET LES SECTEURS DES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA

Le Programme sur l'exploitation durable de l'eau et les secteurs des ressources naturelles du Canada s'est donné des objectifs ambitieux pour sa phase II (avril 2009 à mars 2010). Pendant ce temps, la TRNEE retournera consulter chacun des secteurs et sollicitera le point de vue d'autres intervenants pertinents afin de prendre connaissance des enjeux, des risques et des obstacles associés à l'exploitation durable de l'eau et à la durabilité des secteurs. À cette fin, la TRNEE entreprendra quatre tables rondes sectorielles (agriculture, foresterie, énergie et mines) à l'automne 2009.

Un premier rapport sera ensuite publié sur les conséquences et les possibilités pour les secteurs et l'exploitation durable de l'eau. Cela servira de tremplin à une prochaine étape de recherches et de consultations, puis à la présentation de conseils et de recommandations en bonne et due forme aux gouvernements et à l'industrie.

RISQUES ET POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE CANADA

Ce programme est une initiative de deux ans dont le but est d'évaluer les risques et les possibilités économiques des changements climatiques pour le Canada. Il formulera des recommandations en matière de politique stratégique pour assurer l'avenir économique du Canada dans un climat en pleine évolution. Le programme reconnaît que les changements climatiques vont au-delà de la seule question environnementale : il s'agit d'un enjeu à long terme d'importance stratégique pour l'économie

du Canada. Non seulement les travaux souligneront la nécessité pour le Canada de participer aux efforts déployés dans le monde pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la meilleure façon d'y arriver, mais ils feront également valoir l'importance de s'adapter aux changements climatiques.

En 2009, le programme articulera ses activités autour d'un double chantier de recherche tout en mettant globalement l'accent sur la participation des intervenants et des citoyens.

Le premier chantier de recherche traite des impacts physiques des changements climatiques. Les changements climatiques feront courir des risques à l'économie, comme ceux qui découlent de l'élévation du niveau de la mer et d'événements extrêmes tels que les tempêtes et les inondations. Ils se traduiront également, du moins à court terme, par certains avantages économiques pour le Canada, tels que la diminution des factures de chauffage découlant de l'augmentation progressive des températures hivernales. À l'heure actuelle, le sort que réservent les impacts physiques d'un climat changeant à l'économie et aux régions du Canada est mal connu, tout comme les coûts pour s'y adapter.

Le second chantier de recherche s'intéresse aux risques et aux possibilités qui entourent la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone. L'adoption dans le monde de politiques de réduction des émissions fera naître de nouvelles industries et technologies. Les chercheurs devront déterminer les secteurs qui présentent les possibilités ou les risques les plus grands, de même qu'établir des données repères pour mesurer la performance d'innovateur du Canada dans le domaine des faibles émissions de carbone. Ce chantier se penchera sur ce que le Canada peut faire pour profiter des occasions que lui offre la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

ÉNONCÉ DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 mars 2009

L'objectivité et l'intégrité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2009 ainsi que de toute l'information contenue dans ce rapport relève de la responsabilité de la direction de la TRNEE. La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction assure l'objectivité et l'intégrité de l'information qui figure dans les présents états financiers. Certaines informations sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction à cet égard, en tenant compte de l'importance de ces informations. Afin de s'acquitter de ses responsabilités en matière de responsabilisation et de reddition de compte, la direction tient des registres comptables dans le cadre d'une comptabilisation centralisée des opérations financières réalisées par la TRNEE. L'information financière déposée auprès des *Comptes publics du Canada* et consignée dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de la TRNEE concorde avec celle figurant dans les présents états financiers.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques et à ses règlements, qu'elles sont effectuées dans le cadre des pouvoirs consentis par le Parlement, et dûment comptabilisées afin d'assurer une reddition de compte effective à l'égard des fonds publics. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une séparation appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les employés et membres de la TRNEE.

Les états financiers de la TRNEE ont été vérifiés par la *vérificatrice générale du Canada*, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,

Le directeur des opérations,

David McLaughlin

Jim McLachlan

Ottawa, Canada Le 5 juin 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



Office of the Auditor General of Canada Bureau du vérificateur général du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et au ministre de l'Environnement

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Mark G. Watters, CA vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada Le 5 juin 2009

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	431 901	533 369
Créances (note 4)	58 447	94 886
	490 348	628,256
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	16 415	32 614
Immobilisations corporelles (note 5)	201 967	158 601
	218 382	191 215
TOTAL DE L'ACTIF	708 730	819 471
PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	589 662	705 145
Avantages sociaux futurs (note 7)	532 206	427 731
	1 121 868	1 132 876
AVOIR DU CANADA	(413 138)	(313 404)
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DU CANADA	708 730	819 471

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,

Le directeur des opérations,

David McLaughlin

Jim McLachlan

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

Charges d'exploitation Salaires et avantages sociaux 3 000 872 2 668 157 Services professionnels et spéciaux 1 342 926 1 442 184 Location 435 605 430 649 Publications 187 673 197 691 Frais de déplacement 165 169 263 157 Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 082 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif 5 459 641 5 306 772 Comité exécutif 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités 5 495 23 703 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Pois de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 09		2009	2008
Salaires et avantages sociaux 3 000 872 2 668 157 Services professionnels et spéciaux 1 342 926 1 442 184 Location 435 605 430 649 Publications 187 673 197 691 Frais de déplacement 165 169 263 157 Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités 5 495 23 703 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 PREVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS	CHARGES		
Services professionnels et spéciaux 1 342 926 1 442 184 Location 435 605 430 649 Publications 187 673 197 691 Frais de déplacement 165 169 263 157 Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif 5 459 641 5 306 772 Comité exécutif 5 495 23 703 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités 5 495 23 703 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 Dons (note 10) 105 000 <th>Charges d'exploitation</th> <th></th> <th></th>	Charges d'exploitation		
Location 435 605 430 649 Publications 187 673 197 691 Frais de déplacement 165 169 263 157 Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Services publics, fournitures et approvisionnements 5 459 641 5 306 772 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 TOTAL DES CHARGES 5 699	Salaires et avantages sociaux	3 000 872	2 668 157
Publications 187 673 197 691 Frais de déplacement 165 169 263 157 Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités 5 495 23 703 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885	Services professionnels et spéciaux	1 342 926	1 442 184
Frais de déplacement 165 169 263 157 Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Location	435 605	430 649
Communications 96 718 92 762 Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Publications	187 673	197 691
Mobilier et matériel 81 021 77 862 Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif 5 459 641 5 306 772 Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Poss des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Frais de déplacement	165 169	263 157
Amortissement des immobilisations corporelles 66 631 67 062 Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Communications	96 718	92 762
Réparations et entretien 47 255 34 664 Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 5 459 641 5 306 772 5 459 641 5 306 772 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Mobilier et matériel	81 021	77 862
Services publics, fournitures et approvisionnements 35 771 32 584 Comité exécutif 5 459 641 5 306 772 Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités 5 495 23 703 Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Autres CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Amortissement des immobilisations corporelles	66 631	67 062
5 459 641 5 306 772 Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 234 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Réparations et entretien	47 255	34 664
Comité exécutif Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 Autres comités 234 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Services publics, fournitures et approvisionnements	35 771	32 584
Frais de déplacement et de séjour 629 10 280 Honoraires des membres 4 866 13 423 5 495 23 703 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 234 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		5 459 641	5 306 772
Honoraires des membres 4 866 13 423 5 495 23 703 Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 234 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Comité exécutif		
Total description	Frais de déplacement et de séjour	629	10 280
Autres comités Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 234 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Honoraires des membres	4 866	13 423
Frais de déplacement et de séjour 100 751 139 499 Honoraires des membres 133 868 154 095 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		5 495	23 703
Honoraires des membres 133 868 154 095 Z34 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Autres comités		
Honoraires des membres 133 868 154 095 Z34 619 293 594 TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Frais de déplacement et de séjour	100 751	139 499
TOTAL DES CHARGES 5 699 755 5 624 069 REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		133 868	154 095
REVENUS Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		234 619	293 594
Dons (note 10) 105 000 - Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	TOTAL DES CHARGES	5 699 755	5 624 069
Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	REVENUS		
Financement reçu d'autres ministères - 17 625 Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276	Dans (note 10)	105.000	
Vente de publications - 988 Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		100 000	17 625
Divers 885 663 TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		_	
TOTAL DES REVENUS 105 885 19 276		885	
		303	555
COÛT D'EXPLOITATION NET 5 593 870 5 604 793	TOTAL DES REVENUS	105 885	19 276
	COÛT D'EXPLOITATION NET	5 593 870	5 604 793

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars

	2009	2008	
	\$	\$	
Avoir du Canada en début d'exercice	(313 404)	18 884	
Coût d'exploitation net	(5 593 870)	(5 604 793)	
Services reçus gratuitement (note 3)	433 976	417 511	
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	(101 471)	2 544	
Encaisse nette provenant du gouvernement (note 9)	5 161 630	4 852 448	
AVOIR DU CANADA EN FIN D'EXERCICE	(413 138)	(313 404)	

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	5 161 630	4 852 448
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	109 998	22 237
Acquisitions d'immobilisations corporelles	109 998	22 237
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	5 051 632	4 830 211
Augmentation des avantages sociaux futurs	(104 475)	(235 422)
Diminution des créditeurs et charges à payer	115 483	41 287
Diminution des charges payées d'avance	(16 199)	(16 869)
Diminution du stock de publications aux fins de revente	-	(25 426)
Diminution des créances	(36 439)	(53 579)
Variations de l'état de la situation financière :		
Services reçus gratuitement	(433 976)	(417 511)
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	(66 631)	(67 062)
Éléments hors trésorerie inclus dans le coût d'exploitation :		
Coût d'exploitation net	5 593 870	5 604 793
Activités d'exploitation		
	2009 \$	2008 \$
	2009	2008

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), constituée en 1994 en vertu de la Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. La TRNEE atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants sur des sujets précis, et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses charges d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. La TRNEE n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général. Les principales conventions comptables sont :

a) Crédits parlementaires

La TRNEE est financée en majeure partie par le gouvernement au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la TRNEE ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, les crédits étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 9 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Somme à recevoir du Trésor

La TRNEE exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui sont administrés par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la TRNEE sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la TRNEE proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la TRNEE a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où survient l'opération ou l'événement sous-jacent dont les revenus découlent. Les revenus reçus, mais non encore gagnés sont présentés à titre de revenus reportés. Les fonds reçus de parties externes étant destinés à des fins déterminées sont comptabilisés dès qu'ils sont reçus en tant que revenus reportés. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les charges connexes sont engagées.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de départ sont comptabilisées à mesure qu'elles sont gagnées par les employés et calculées en fonction de l'information provenant des résultats du passif déterminé par calcul actuariel des indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. Ces indemnités de départ constituent pour la TRNEE une obligation dont le règlement se fera normalement à même les crédits futurs.
- La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charge à mesure que les employés ont droit à ces avantages en vertu des modalités de leur contrat de travail respectif.
- Les cotisations au Régime de retraite de la fonction publique sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'ensemble des obligations de la TRNEE envers ce Régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la TRNEE n'est pas tenue de verser des cotisations relativement à une insuffisance actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique, le cas échéant.
- Les services reçus gratuitement d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

e) Créances

Les créances sont présentées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les comptes où le recouvrement est incertain.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

CATÉGORIE DE BIENS	VIE UTILE
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail ou 10 ans
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	io ans

q) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont faites sont la vie utile des immobilisations corporelles et les hypothèses sous-jacentes aux indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des estimations. Les estimations de la direction font l'objet d'une révision périodique et les rajustements, le cas échéant, sont portés aux états financiers de l'exercice durant lequel ils sont connus.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La TRNEE est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La TRNEE effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services reçus gratuitement.

La TRNEE a engagé avec des apparentés des charges totalisant 1 190 572 \$ (2008 - 1 108 896 \$) dont 433 976 \$ (2008 - 417 511 \$) pour des services reçus gratuitement. Ces services comprennent 370 976 \$ (2008 - 367 511 \$) pour la location de locaux. Les revenus tirés d'apparentés ont totalisé 0 \$ (2008 - 17 625 \$) pour des événements à frais partagés organisés par la TRNEE.

4. CRÉANCES

	2009	2008
	\$	
Autres ministères	31 388	93 953
Tiers	27 059	934
Total des créances	58 447	94 886

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût au 31 mars 2008	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2009
Améliorations locatives	282 315 \$	63 587 \$	192 477 \$	153 425 \$
Matériel informatique et logiciels achetés	366 913 \$	40 261 \$	201 726 \$	205 448 \$
Mobilier et matériel	180 191 \$	6 150 \$	13 850 \$	172 491 \$
	829 419 \$	109 998 \$	408 053 \$	531 364 \$
	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2009	Valeur comptable nette au 31 mars 2008
Améliorations locatives	12 724 \$	52 252 \$	101 173 \$	50 310 \$
Matériel informatique et logiciels achetés	46 018 \$	136 129 \$	69 319 \$	75 077 \$
Mobilier et matériel	7 889 \$	141 015 \$	31 475 \$	33 215 \$
	66 631 \$	329 396 \$	201 967 \$	158 601 \$

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Total des créditeurs et charges à payer	589 662	705 145
Autres ministères	16 666	13 338
Fournisseurs	572 996	691 806
	\$	\$
	2009	2008

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Indemnités de départ

La TRNEE calcule son passif estimatif pour les indemnités de départ en utilisant des informations provenant des résultats du passif déterminé par calcul actuariel pour les indemnités pour l'ensemble du gouvernement. Le passif des indemnités de départ, incluant la tranche à court terme, a été établi à 532 206 \$ (2008 - 427 731 \$). Le montant comptabilisé au titre des salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice a été de 210 759 \$ (2008 - 235 422 \$) et le montant payé a été de 106 284 \$ (2008 - aucun).

ii) Prestations de retraite

Les cotisations de la TRNEE et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice sont comme suit :

	2009	2008	
	\$	\$	
Cotisations de la TRNEE	257 023	247 226	
Cotisation des employés	129 420	117 275	

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

De par leur nature, les activités de la TRNEE peuvent résulter en la conclusion de contrats pluriannuels importants et d'autres obligations en vertu desquels la TRNEE serait appelée à verser des sommes lorsque les services visés auront été rendus. Les obligations contractuelles importantes peuvent raisonnablement être estimées comme suit :

	2010	2011	2012	2013	Total
				et après	
Contrat de location-exploitation	27 948 \$	12 080 \$	1 259 \$	-	41 287 \$

9. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

La TRNEE est essentiellement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de la TRNEE différent selon qu'ils sont présentés d'après le financement par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux de la page suivante présentent le rapprochement des écarts.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :

	2009	2008
Coût d'exploitation net	5 593 870	5 604 793
Produit de la vente de publications en conformité avec le paragraphe 29.1(1)		
de la Loi sur la gestion des finances publiques	-	988
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net,		
mais sans incidence sur les crédits :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(66 631)	(67 062)
Services reçus gratuitement	(433 976)	(417 511)
Financement reçu d'autres ministères	-	17 625
Autres revenus	105 885	663
	(394 722)	(466 286)
Variations dans les comptes ayant une incidence sur le coût d'exploitation net,		
mais sans incidence sur les crédits :		
Augmentation des avantages sociaux futurs	(104 475)	(235 422)
	(104 475)	(235 422)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût d'exploitation net,		
mais ayant une incidence sur les crédits :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	109 998	22 237
Diminution du stock de publications aux fins de revente	-	(25 426)
Diminution des charges payées d'avance	(16,199)	(16 869)
	93 799	(20 058)
Crédits de l'exercice utilisés	5 188 471	4 884 016

b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :

	2009	2008
	\$	\$
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	5 167 183	4 980 916
Crédits législatifs :		
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	411 000	452 000
Frais de production de publications à des fins de revente	-	988
	5 578 183	5 433 904
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(389 712)	(549 889)
Total des crédits utilisés	5 188 471	4 884 016

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :

	2009 \$	2008
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 161 630	4 852 448
Produit de la vente de publications en conformité avec le paragraphe 29.1(1)		
de la Loi sur la gestion des finances publiques	-	988
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur l'encaisse nette fournie		
par le gouvernement, mais sans incidence sur les crédits :		
Financement reçu d'autres ministères	-	17 625
Autres revenus	105 885	663
	105 885	18 288
Rajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse nette fournie		
par le gouvernement, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Variation des créances	36 439	53 579
Variation des créditeurs et charges à payer	(115 483)	(41 287)
	(79 044)	12 292
dits de l'exercice utilisés	5 188 471	4 884 016

10. DONS

Des dons totalisant 105 000 \$ (2008 - aucun) reçus en 2008-2009 de tiers ont été utilisés pour financer les coûts associés à un événement organisé par la TRNEE pour marquer son 20° anniversaire. Tous les fonds avaient été dépensés au 31 mars 2009.

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les besoins de la présentation de l'exercice en cours.